



ville de
Séméac

RETROUVEZ CE BULLETIN SUR LE SITE www.semeac.fr

Fenêtre sur l'avenir spécial dossier PLU



PAGE 4 | VILLE DURABLE - INFO SYMAT • PAGE 5-6 | LES TRAVAUX D'ÉTÉ

• PAGE 7 à 9 | SPÉCIAL DOSSIER PLU

• PAGE 10-11 | ÉCOLE ET JEUNESSE • PAGE 12 à 14 | VIE LOCALE • PAGE 15 | SPORT

Kaléidoscope de l'été 2015

Cet été le comité des Fêtes et le FAPS ont offert aux Sémécacais toutes sortes de festivités.

Ils n'ont pas ménagé leurs efforts et n'ont pas manqué d'imagination pour amuser et animer la commune.

Nous leur devons ces moments heureux qui réunissent la population au cœur de la ville ou sur les sites de la périphérie.

Ce fut un été chaud à tous les niveaux, tant en terme de degrés qu'en terme de convivialité et de joie.



éditorial



Mes chers concitoyens,

Ce bulletin municipal d'Automne est pour moi l'occasion de faire un nouveau point sur la poursuite de notre programme municipal. Je commencerai par l'approbation du Plan Local d'Urbanisme au conseil municipal de septembre ; mis en chantier en février 2010, le PLU a été arrêté par le conseil en décembre 2014. Après consultation des divers partenaires, l'enquête publique s'est déroulée en mai et juin 2015 et de nombreux Séméacais y ont participé. Le commissaire enquêteur a remis ses conclusions fin juillet 2015. Au bilan, un avis favorable assorti de deux réserves et de 8 recommandations était donné à cet énorme dossier qui a mobilisé les élus et les services pendant plusieurs années. La première réserve impliquait le transfert en zone agricole et naturelle de terrains du Buala et de Lasgarennas, la deuxième concernait la prise en compte des remarques des services de l'état sur l'aspect environnemental. La levée de ces deux réserves conditionnant la possibilité d'approbation du PLU, la délibération proposée en conseil municipal allait donc dans ce sens. Quant aux recommandations, non contraignantes pour la collectivité, elles ont pourtant toutes été intégrées dans le document final car elles étaient la traduction de remarques pertinentes des administrés.

Notre programme de mars 2014 évoquait aussi la nécessité de rendre nos bâtiments publics accessibles. Pour répondre aux exigences du législateur, le conseil municipal a mis en place l'Agenda d'Accessibilité Programmé, calendrier budgétaire des travaux de mise en accessibilité sur lequel doit s'engager la commune, avec un délai de réalisation maximum de 3 ans pour les ERP (établissements recevant du public) de 5^e catégorie ou de 6 ans pour les autres cas. Compte tenu du montant élevé des travaux sur l'ensemble de l'immobilier municipal (1 Million d'euros), nous avons proposé de ne pas réaliser ces travaux d'accessibilité coûteux sur les bâtiments les plus vétustes (préfabriqués entre autres) qui devront être désaffectés. Les

activités qu'ils abritent seront relocalisées dans des lieux à mutualiser, entre associations en particulier. Une concertation se met en place avec les acteurs associatifs concernés.

Dans le dernier bulletin municipal, je vous avais annoncé la rénovation de la toiture du Centre Léo Lagrange pour l'été dernier. Or, durant les études de maîtrise d'œuvre, un aléa technique s'est manifesté, nécessitant des investigations complémentaires et un changement du procédé technique initialement envisagé. Ceci a rendu impossible la réalisation des travaux en 2015 dans le calendrier prévu. L'opération est donc reportée à l'été 2016. Les travaux de peinture intérieure ont eux bien été effectués. La première phase d'enfouissement des réseaux du quartier des écoles est terminée. La poursuite des travaux se fera en cohérence avec le programme du Syndicat Départemental d'Energie chargé de la mise en place du réseau de chaleur sur les bâtiments publics de cette zone.

Notre programme d'investissements se poursuit et devrait voir l'aboutissement de nombreuses opérations en 2016. Il en sera de même pour les initiatives privées qui participeront au développement de notre ville.

Nos regards se tournent donc maintenant vers l'année prochaine et je souhaite, mes chers concitoyens, vous présenter, à vous et vos proches, les vœux de la municipalité. Que les prochains mois vous soient favorables et permettent la réalisation de tous vos projets.

J'aurai personnellement le plaisir de présenter mes vœux aux Séméacais le lundi 11 janvier à 18h30 au Centre Léo Lagrange. J'espère pouvoir vous rencontrer lors de cette cérémonie.

Votre maire,
Geneviève Isson

sommaire

Etat civil.....	p 2	Vivre ensemble	p 12
Ville durable	p 3	Sport.....	p 15
Urbanisme	p 7	Expression des groupes politiques.....	p 16
Services à la population.....	p 10		

état civil

Période du 15/05/2015 au 15/11/2015

Naissances

- » ARPHI Jade
- » BAILLEUL Lina
- » BENAICHOUCHE Zayra
- » BERDAL Louana
- » BERMOND Chloé
- » CANTET Cloé
- » CLERC-GIRARD Yatzil
- » DOERR Djenesis
- » GIRRE Noah
- » GRELLETY Noah
- » HAMADA Layana
- » JOSSET Nolan
- » LAABOUDI Lylia
- » MOCQUE Gabriel
- » RICART Ewenn
- » CLEON Inna
- » CUILHÉ Valentine
- » LADAURADE Léna
- » SILVA Rubén
- » VINCENT Lyham

Mariages

- » BADUEL Catherine et FOUET Delphine
- » BALLARIN Fabienne et DUCLOS Thierry
- » ELGUE Tiphany et LELLOUCHE Kévin
- » GIRAULT Cindy et BUZY-DEBAT Julien
- » HANINI Mokhtaria et DEMONTIS Yannick
- » KELLER Virginie et CORDERO Vincent
- » LEGODEC Martine et FORESTIER Hubert
- » MENGELLE Sophie et JEANNEAU Alexandre
- » PORTE Pascale et TAMBURELLO Robert
- » RICHET Charlène et FERLET Julien
- » TRITSCH Sandra et SUBIRA Bruno
- » VAN WAEYENBERGHE Monika et LALANNE François

Décès

- » BECERRA François
- » BELLONGUE Jeannette veuve SUTRA del Galy
- » BERNADE Joseph
- » BOUBEE Jean
- » CAMPISTRO Jean
- » CARAYON Denise épouse RIGAUD
- » DONDEYNE Denise veuve PLANTAIN
- » DURAC Jean, Lucien
- » ESTEPA Félicie
- » GAREL Christiane veuve CHAILLOU DE L'ETANG
- » IBRAC Albert
- » LAGALAYE Jeanne veuve CHEUTIN
- » LAVIGNE Maurice
- » NAVARRO Maria veuve LAPORTE
- » PAGET René
- » PINA Marie épouse CAUJOLLE
- » PRANDO Augusta
- » RUIZ AZNAR Carmen veuve TEIRA GIMENO
- » SAUVO Guy
- » BLONDIN André
- » LUGAZ Ginette Vve BUSCA Raymond
- » NAVARRO Vve Georges LAPORTE
- » PERIGOIS-PERRELLE Ludovic

Maurice Lavigne était un des derniers élus de l'époque d'André Noguès, qui fut Maire de Séméac durant 38 ans. M.Lavigne est né en Béarn en 1919. Incorporé durant la guerre de «39-45» à Tarbes, il logeait chez l'habitant à Séméac, au quartier des Padouens qu'il ne quitta plus puisque c'est là qu'il rencontra Gabrielle qu'il épousa en 1943, union qui vit naître 3 filles : Danièle, Jacqueline et Françoise.

De boulanger, il devint paysan, travailla avec son beau-père Jean-Louis Dupin et modernisa les façons de cultiver avec du matériel moderne à la tête de la ferme de la rue Maréchal Foch que tient aujourd'hui son petit fils Christophe Livas.

Il rejoignit l'équipe de M. Noguès en 1953, devint adjoint à l'environnement et l'agriculture. Il participa activement à la vie de la commune et à la gestion du matériel agricole communal, fonctions qu'il quitta en 1983.

Maurice Lavigne était devenu doyen des élus, mais également doyen historique du quartier des Padouens où il fut honoré en 2013 lors de sa dernière apparition. Il était homme de conviction et de devoirs, doté d'une grande ouverture d'esprit.



La journée des chemins dans le bois de Labarthe jusqu'à la croix du soldat

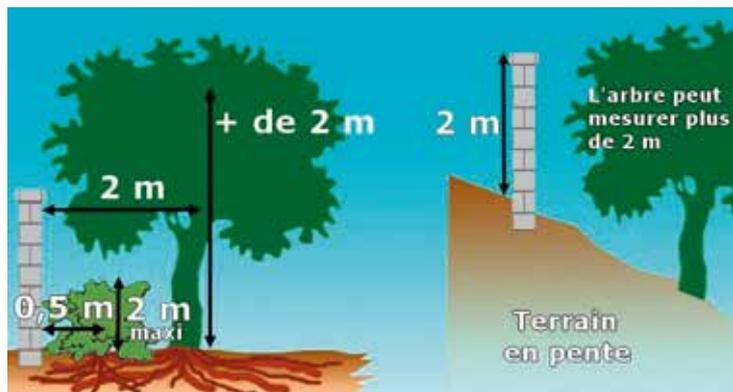
Dimanche 7 juin l'Espace Jeunes de Laurent Duchamp et quelques ados volontaires, le FAPS et son président Christophe Livas, le club Séméac Évasion (sport de marche et de montagne) et son président Philippe Evon ont rejoint Bernard Ducor et les conseillers et membres de la commission environnement dès 8h pour le top départ donné par Mme Isson.

Il s'agissait de prendre le relais de cette action initiée par le Comité des Fêtes afin de sensibiliser l'opinion publique à la disparition des chemins et de réhabiliter les différentes pratiques associées aux loisirs verts dans le cadre d'un partage citoyen. Vers 13 heures, l'ensemble des participants s'est retrouvé sur l'aire de pique-nique, afin de partager un repas bien mérité.



Jardinage

Taille et hauteur des haies : Depuis 1804, les articles 671 et 673 du code civil, règlementent les problèmes de voisinage s'agissant des haies séparatives.



Les distances de plantation sont les suivantes :

La distance se mesure à partir de la moitié du tronc de l'arbre et la hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre jusqu'à la pointe.

Quels sont les droits du voisin si les distances de plantation ne sont pas respectées ?

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part du voisin. A défaut d'entente entre les parties, la mairie met à disposition des demandeurs les coordonnées du conciliateur de justice.

Obligations d'entretien et d'élagage :

- Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin au niveau de la limite séparative.
- Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparative même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre.
- Dans le cadre d'une location les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.
- L'obligation de taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période plus propice.

La thermographie aérienne infrarouge pour visualiser les déperditions énergétiques des toitures des habitations de notre agglomération

A partir de cette information, chaque citoyen a la possibilité d'agir pour une meilleure isolation de son habitat, réduire sa facture d'énergie et, du même coup, limiter ses émissions de gaz à effet de serre.

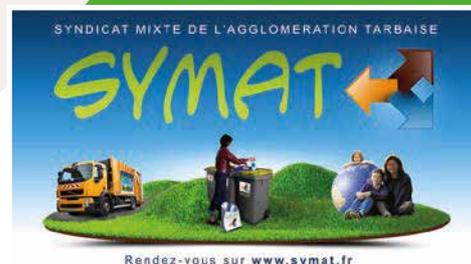


Les zones rouges sont des zones de déperditions de la chaleur

Lorsque votre toit est chaud (rouge), cela veut dire qu'une partie importante de l'énergie chauffage de votre logement se perd dans l'atmosphère. La thermographie aérienne permet d'évaluer ce gaspillage afin de mettre en place des solutions d'isolation pour réduire votre facture énergétique, augmenter votre confort de vie et participer activement à la lutte contre le réchauffement de la planète.

A Séméac, les nuits de la thermographie seront animées par EDF et Simon Peyret chargé de mission Plan Climat Energie territorial du Grand Tarbes. L'animation consiste à prendre en photo les habitations des participants avec une caméra infra-rouge. Le relevé se déroulera les jeudis soirs de 18h15 à 20h45 entre le 7 janvier et le 18 février 2016.

ville durable



Agir durablement - La taxe incitative arrive dans le Grand Tarbes



G. Isson, P. Baubay et Marc Garroca Pdt du SYMAT animent un stage d'information aux personnels d'accueil de la mairie.

Depuis plusieurs années, le SYMAT met tout en œuvre pour relever un défi de taille : réduire le volume de déchets ménagers produits sur son territoire. Ainsi, la Taxe Incitative est une nouvelle étape dans sa politique pour inciter ses usagers à **diminuer leurs ordures ménagères et réduire le coût de leur gestion**. Il ne s'agit pas d'une taxe supplémentaire, mais d'un changement du mode de calcul de la taxe existante, visant à susciter une prise de conscience du coût du service public des déchets, et de notre capacité à influencer directement sur sa maîtrise par un comportement écoresponsable.

Pour mieux préparer les habitants à ce changement, des agents du SYMAT réalisent depuis plusieurs mois une enquête auprès de la totalité des usagers, afin de recueillir les informations nécessaires à la mise en place du dispositif et réajuster le volume des bacs au besoin.

Si vous étiez absent lors du passage des agents du SYMAT, vous pouvez leur transmettre vos coordonnées par mail à taxeincitative@symat.fr et les créneaux horaires auxquels ils pourront vous recontacter. L'enquête sera alors réalisée par téléphone. Pour cela, veuillez préparer :

Votre Taxe d'habitation - Votre carte de déchèterie (si vous en avez une) - Les numéros de référence de vos conteneurs jaune et grenat (étiquette au dos du conteneur et numéro gravé sur la cuve), ainsi que leur volume.



ATTENTION :
tout bac non pucé ne sera plus collecté
Numéro vert : 0 800 816 051
www.symat.fr

Calendrier de la mise en œuvre :

2015 - année préparatoire : recensement des usagers, équipement en puce des containers et des bennes, formation des services.

2016 - année test : début de la comptabilisation, relevé des collectes par foyer (qui leur sera communiqué et permettra de se situer et de s'adapter). Pas de répercussion financière.

2017 - première année de la taxe : les tarifs seront publiés, un relevé de sortie du bac grenat sera envoyé pour paiement en 2018.

2018 - les propriétaires recevront leur avis de Taxe foncière comprenant la Taxe Incitative.

CALENDRIER DE COLLECTE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Séméac					Semaine Paire

JOUR FERIE Si votre jour de collecte correspond à un jour férié, la collecte se fera systématiquement le **samedi suivant**. Si votre jour de collecte correspond à un mardi férié, la collecte se fera le **samedi précédent**.

Merci de respecter les horaires de travaux

JOURS OUVRABLES : 8h30 à 12h
et 14h30 à 19h30.

Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h.

Dimanche : 10h à 12h et 16h à 18h.

Travaux

Les bâtiments communaux

La période estivale vide une bonne partie des bâtiments communaux tels les écoles et les locaux sportifs. C'est le moment pour les services techniques d'œuvrer sur les rénovations, réparations et diverses interventions.

Les écoles : des couloirs et des menuiseries ont été repeints ; des écrans muraux ont été installés dans les classes, des réparations de toutes sortes sont effectuées.



Les équipes de ménage prennent le relai pour nettoyer à fond les classes avant la rentrée. Les ATSEM des maternelles procèdent au ménage et à la grande lessive d'été dans la bonne humeur.



Les vestiaires du stade de rugby : les travaux engagés ont permis de faire 4 WC dont 2 aux normes pour les personnes à mobilité réduite ; le travail comprenait les ouvertures murales, l'installation des sanitaires, le carrelage et les peintures.



La salle Léo Lagrange : un nouvel équipement couvre l'ensemble de la salle pour une meilleure sonorisation des spectacles et des manifestations : une dizaine d'éléments avec des baffles directionnels ont été montés sur les pourtours ; ce montage permet de bénéficier d'un ciblage acoustique précis et d'éviter les pertes sonores dans le volume.



Travaux d'aménagement du nouveau local que se partagent le **club photo et la mycologie.**



ville durable

Quartier des écoles

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques se sont poursuivis durant l'été, en même temps que les travaux GRDF ; on ne devrait plus voir d'ici la fin de l'année les poteaux et les fils qui encombrant les trottoirs.



Les espaces verts

Tout propriétaire d'un jardin le sait, le désherbage est un travail constant au printemps et en été. La ville de Séméac s'est engagée depuis quelques années à n'utiliser que des produits écologiques. Les produits phytosanitaires seront complètement interdits aux collectivités et à la vente à l'horizon 2017.

Cet été, les services de la ville, outre le travail d'entretien et d'embellissement, sont passés régulièrement sur les trottoirs, le cimetière et les espaces verts utilisant différentes techniques respectueuses de l'environnement : le brûlage des végétaux par le gaz, l'eau chaude, la herse de désherbage mécanique ou le désherbage manuel.



Les particuliers seront confrontés eux aussi à l'interdiction de vente de produits sanitaires. Outre l'arrachage manuel, il existe des possibilités qui sont proposées par des sites tels : « consoGlobe-EncycloEcolo ».

Quelques idées pour desherber chez soi :

L'eau de cuisson riche en amidon, comme l'eau des pommes de terre ou de riz, est à pulvériser sur les mauvaises herbes. Plus la concentration en amidon est forte, plus l'effet est efficace.

Pour desherber naturellement une cour ou une allée, un bon verre à moutarde de javel pour dix litres d'eau, l'arroser répéter cette opération 10 jours après, l'herbe séchera et sera détruite.

Pour faire vaincre la mousse verte dans la pelouse, la saupoudrer de cendre de bois ou de chaux, ce qui a pour effet de changer le PH de la terre et de la faire disparaître définitivement.

Urbanisme

Le Plan local d'Urbanisme : Un nouveau document de planification pour Séméac

Approuvé par le Conseil Municipal le 23 septembre 2015, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document destiné à gérer le développement du territoire communal pour les années à venir.

Elaboré sur la base des objectifs et des projets de la municipalité, le PLU répond aux exigences du code de l'urbanisme et des textes législatifs (Loi Solidarité et Renouveau Urbain du 13 décembre 2000 notamment) en cohérence avec les documents intercommunaux comme le SCOT TOL (Schéma de Cohérence Territoriale Tarbes Ossun Lourdes) ou le PLH (Programme Local de l'Habitat).

Rappel des étapes de la procédure

Lancé en 2011, le PLU a nécessité la réalisation d'études et la mise en œuvre d'une concertation qui se sont déroulées de 2011 à 2015. En 2015, sur la base du PLU arrêté, s'est tenue la consultation des personnes publiques associées (Services de l'Etat, Département, Région, Chambre d'agriculture...) et l'enquête publique. Le Commissaire Enquêteur a reçu le public, en mairie du 26 mai au 29 juin 2015, lors de 5 permanences.

A l'issue de ces consultations, des adaptations ont été apportées au projet de PLU. Approuvé le 23 septembre 2015, il s'applique désormais pour toutes les autorisations d'urbanismes délivrées à partir du 5 octobre 2015.

Le contenu du dossier de PLU

Le PLU est consultable à l'accueil de la mairie et sur le site Internet de la ville.



Zoom sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)

Le PADD a pour objectif de présenter la politique de développement retenue pour la commune. Il fixe les orientations et les objectifs traduits dans les pièces écrites et graphiques du règlement et illustrés dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Pour vos projets, des éléments réglementaires à respecter :

Le plan de zonage (règlement graphique) associé au règlement écrit définissent les règles d'urbanisme applicables. Chaque parcelle du territoire communal, est classée dans un secteur :

- **zones urbaines (U) : zone UA** correspondant à une zone de centre-ville, **zone UB** correspondant à une zone d'extension, **zone Ui** correspondant aux zones d'activités économiques.
- **zones à urbaniser (AU) : zone AU** correspondant à une zone d'urbanisation à court terme, **zone 2AU** correspondant à une zone naturelle non équipée. L'ouverture à l'urbanisation et les conditions d'aménagement de cette zone seront fixées ultérieurement par modification du P.L.U.

Les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation), en complément du règlement, fixent une ligne de conduite pour le développement des zones AU.

- **zones naturelles (N) : zone N** correspondant aux secteurs à dominante naturelle et forestière.
- **zones agricoles (A) : zone A** correspondant aux secteurs agricoles.

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SÉMÉAC : PLAN DE ZONAGE

- UA Zone urbaine
- UB Zone urbaine pavillonnaire
- Ui Zone réservée aux activités économiques
- AU Zone à urbaniser (court terme)
- 2AU Zone à urbaniser (long terme)
- A Zone agricole
- N Zone naturelle et forestière

 } Elément paysager à préserver au titre de l'article L.123-1-5 du Code de l'Urbanisme



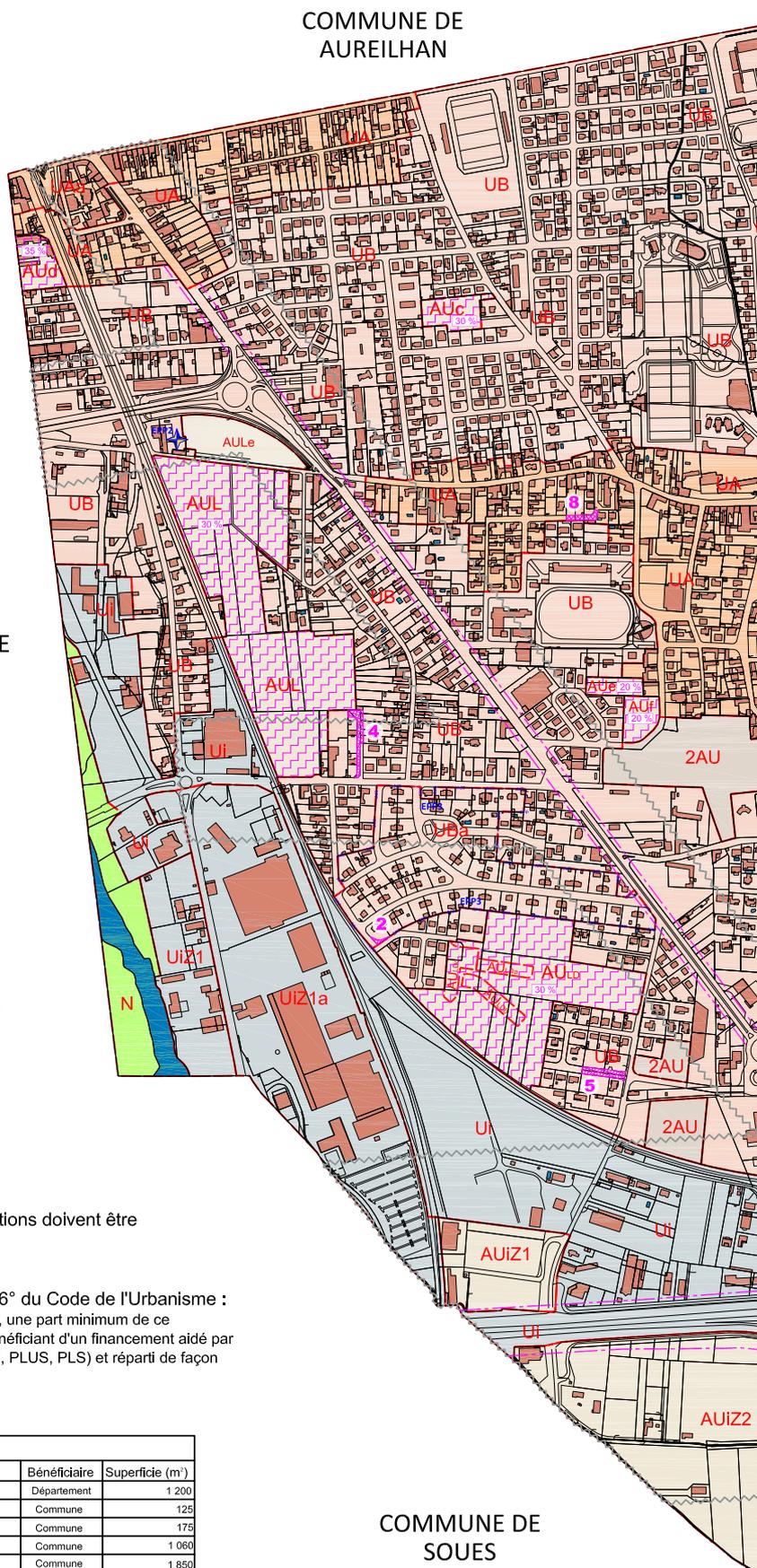
 Emplacements réservés

 Secteurs affectés par le bruit

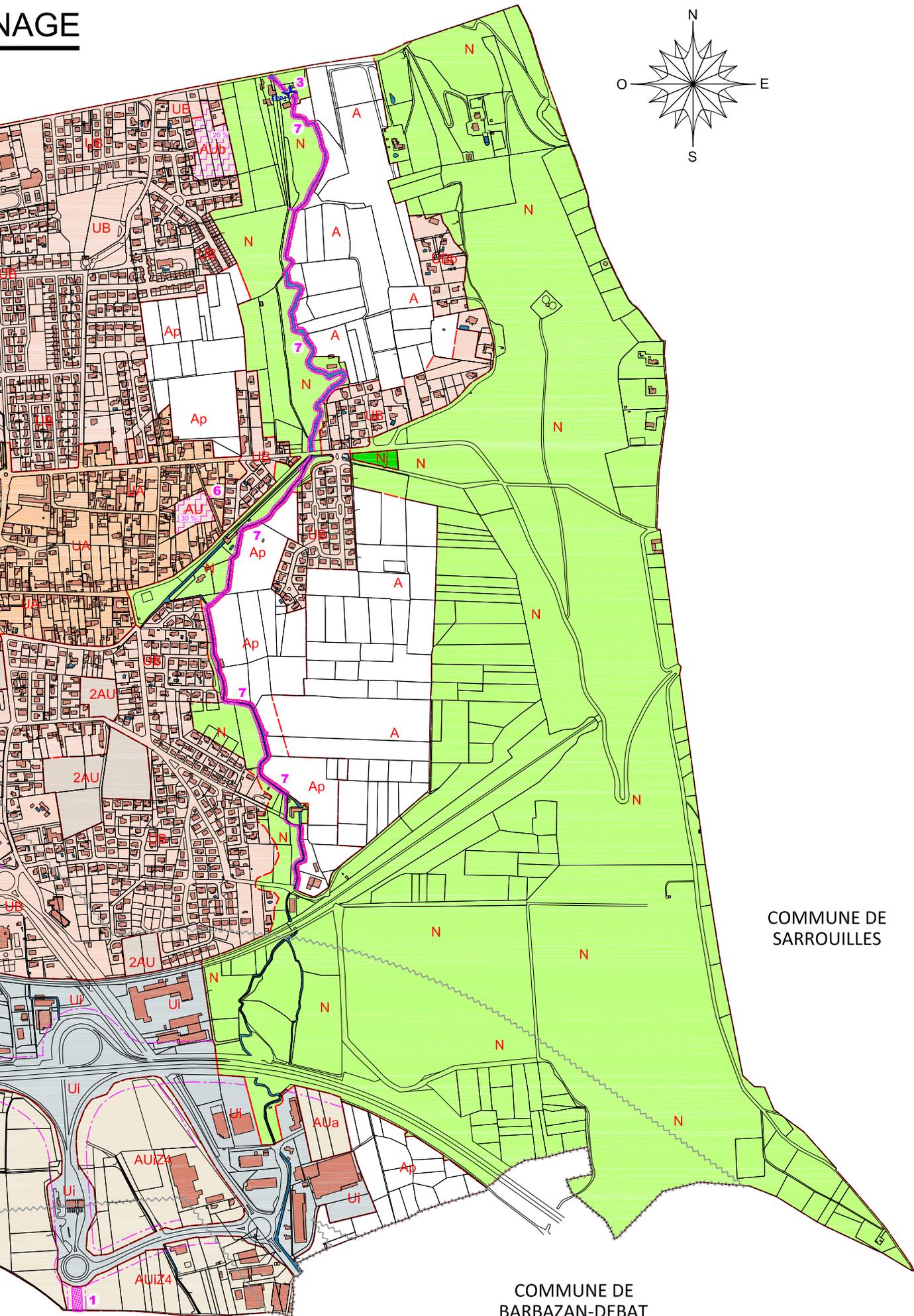
 Marge de recul : Les constructions et installations doivent être implantées sur ou au-delà de ces limites.

 Secteurs définis au titre de l'article L.123-1-16° du Code de l'Urbanisme :
- En cas de réalisation d'un programme de logements, une part minimum de ce programme doit être affectée à du logement social bénéficiant d'un financement aidé par l'Etat avec la variété des types de financements (PLAI, PLUS, PLS) et réparti de façon homogène sur l'ensemble du secteur.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES			
N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (m²)
1	RD92 - Déviation Sud-est de Soues, jonction RD817	Département	1 200
2	Aménagement d'un carrefour rue du Commando Hispano	Commune	125
3	Réalisation d'un équipement culturel	Commune	175
4	Elargissement de la rue du Général Allou	Commune	1 060
5	Prolongement de la rue du 19 mars 1962 jusqu'à la rue Aimé Bouchayé	Commune	1 850
6	Elargissement de la rue Fénélon	Commune	19
7	Création d'un cheminement piétons de long du canal de l'Alaric	Commune	18 160
8	Prolongement de l'impasse Laffont	Commune	516



AGE



service à la population

Le restaurant scolaire



La Commune de Séméac organise et met en œuvre la restauration scolaire. Ces dernières années, son implication dans ce domaine s'est accrue, pour le bien-être des écoliers.

Le repas doit rester un moment convivial, il constitue également un temps d'apprentissage des bonnes habitudes alimentaires. Le rôle de la restauration scolaire est d'accompagner les élèves durant ce temps de pause-déjeuner pour en faire un moment de détente, d'échanges et de découverte de nouvelles saveurs.

Près de 270 élèves déjeunent quotidiennement, ce qui représente près de 42 000 repas par an, confectionnés et servis par les agents municipaux.

Une responsabilité importante incombe donc à la Municipalité et à ses personnels (cuisiniers et agents de restauration) afin de garantir la qualité mais aussi la sécurité de ce service de restauration.

La santé, la sécurité et l'hygiène alimentaire constituent une préoccupation majeure pour la Mairie de Séméac. D'où la mise en place de dispositifs de contrôle très précis, de prévention et de sélection des matières premières. Les locaux sont soumis à des contrôles d'hygiène réguliers et le personnel est formé aux questions d'hygiène et de sécurité alimentaires dans le cadre de l'application scrupuleuse des directives réglementaires.

La qualité des repas fait l'objet d'un travail spécifique des services qui ont recours aux produits de proximité en favorisant et valorisant les producteurs locaux et les produits issus de l'agriculture biologique.

La prévention de l'obésité : L'équilibre et la variété des repas est une exigence réglementaire depuis 2011. Il s'agit de couvrir près de la moitié des besoins énergétiques journaliers des enfants en proposant un repas de midi équilibré.

Le coût d'un repas produit dans un restaurant scolaire : Le montant payé par les familles ne couvre pas la totalité des dépenses liées à la restauration car la Mairie de Séméac prend à sa charge 1,85 € par repas.

Les Temps d'Activités Périscolaires



Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires : TAP, les élèves des écoles maternelles de Séméac ont la possibilité de suivre des activités liées au cirque.

Pour les élèves des écoles élémentaires, la commune, en partenariat avec l'association « Les petits débrouillards » propose des ateliers pour appréhender de façon ludique et expérimentale les secrets du Bois.

Au programme des jeux, des défis, expériences et manipulations basés sur des questionnements : le bois, qu'est ce que c'est, d'où vient-il ? Peut-on le brûler n'importe comment ? Comment se chauffer au bois ? Est-ce écologique ?



Des écoles qui se portent bien

La fin de l'année scolaire, ce sont les fêtes des écoles et l'occasion de dire au revoir aux enseignants qui partent : Ainsi Véronique Loncan qui assurait la direction de l'école maternelle Ravel depuis 10 ans a passé le relais à Cathy Sénac, bien connue des familles et des enfants puisqu'il s'agit pour elle d'un retour parmi nous.



Pour cette rentrée 2015, les écoles de Séméac accueillent 460 élèves : les écoles primaires Arbizon et Montaigu comprenant chacune 6 classes, comptent chacune 146 élèves, tandis que les maternelles Ravel (4 classes) et Bousquet (3 classes) reçoivent 97 et 71 enfants. Soit un effectif global en hausse de 22 élèves (presque une classe). En élémentaire on compte 14 élèves supplémentaires par école, par contre on note une baisse sensible en maternelle.

Mme Isson, M.Barrouquère-Theil, adjoint aux écoles, et Mme Cheminade, adjointe à la jeunesse ont reçu l'ensemble des acteurs de la vie scolaire. L'occasion de faire connaissance avec les nouvelles professeures arrivées ou revenues à Séméac, telles à l'école Ravel Cathy Sénac et Véronique Richard. A l'école Montaigu, Sylvine Timaldi assure le CP/CE1 et à l'école Arbizon Nathalie Cabal-Saint Macary revient avec une classe de CE1/CE2.



Le gymnase du collège fait peau neuve

Le gymnase du collège Paul Valéry et ses installations sportives, sont gérés par un Syndicat Intercommunal (Séméac Aureilhan) présidé par Erick Barrouquère-Theil. Ce gymnase reçoit les collégiens et après les cours, des associations sportives des deux communes. D'importants travaux ont été faits ces trois dernières années, (réfection du sol et de toutes les parties éclairantes). Cette année ce sont les façades extérieures que le Syndicat a choisi de refaire : les façades et peintures extérieures dataient des années 70, c'est donc un coup de jeune que vient de prendre ce bâtiment pour le plaisir des utilisateurs, et aussi celui du quartier. Les travaux, qui ont duré d'août à début octobre, s'élèvent à 87 833€ HT.



Une maison d'accueil gérée par l'Association PAGE (Partage Avec les Gens Exclus)



C'est une belle maison cossue qui se trouve à l'angle des rues Leverre et Pasteur. Cet établissement médico-social abrite des appartements de coordination thérapeutique (ACT) où sont logées des personnes en grande difficulté de santé et en grande précarité. Pour le Midi-Pyrénées il existe 2 structures à Toulouse et 1 à Séméac.



PAGE est une association qui existe depuis 1990 et qui est rattachée à la fédération nationale d'hébergement. Elle fonctionne sur la base d'une dotation globale accordée par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et répartie par la CPAM.

7 résidents sont sélectionnés sur dossier, il s'agit de personnes issues du territoire national, avec ou sans ressources et atteints de pathologie chronique. Ils sont intégrés de manière progressive au cours d'un mois d'adaptation avec contrat de séjour qui, suite à un bilan réalisé en équipe et avec les différents partenaires est commenté et partagé avec le résident. Si les deux parties sont favorables l'accompagnement et l'hébergement se poursuivra par des contrats de 3 mois renouvelables jusqu'à 2 ans maximum. Durant les premiers mois d'accueil, un projet individualisé est élaboré en équipe et avec des objectifs proposés par le résident lui-même. Durant leur séjour, les résidents doivent subvenir à leur alimentation et à l'entretien de leur appartement.



L'équipe thérapeutique travaille sous la responsabilité de Christian Bouhaben, d'un éducateur à temps plein et d'une maîtresse de maison. Un médecin coordonnateur assure le lien avec les partenaires médicaux et une psychologue est chargée du suivi psychologique, de la mise en place des projets individualisés, de l'évaluation de leur situation,... Ils sont soutenus aussi dans leur tâche pour leur permettre de mettre en œuvre leur projet de réinsertion. La priorité est donnée aux soins médicaux, aux démarches de réinsertion, aux formations ; les activités collectives telles l'entretien du jardin, des appartements, des espaces communs, les repas collectifs, les sorties créent du lien entre les résidents.

Dans l'idéal, l'objectif, à l'issue du temps de résidence est la réinsertion de la personne par le travail dans un logement autonome toutefois des solutions sont recherchées pour tout un chacun en fonction de ses capacités.

PAGE, comme beaucoup d'associations, fonctionne avec l'ardeur et l'investissement de ceux qui la font vivre. Les difficultés restent d'ordre matériel, comment assurer l'alimentaire à des gens qui n'ont pas de revenus, comment replacer la personne malade dans son rôle social face aux difficultés du travail, comment poursuivre une action avec des moyens réduits ? Ce questionnement reste celui de tous les humanitaires associatifs en demande d'aide et de solidarité.

Citoyenneté

Remise de fourragère le 12 juin



Les jeunes gens engagés en février 2015 du 35^e RAP (Régiment Infanterie Parachutiste), ont été présentés à leur étendard lors de la cérémonie de remise de fourragère aux couleurs de la médaille militaire. Ils ont acquis les bases du soldat durant 3 mois puis passé leur brevet parachutiste à Pau. Avant de recevoir cette fourragère, ils ont effectué une marche de 45 km en 2 jours, puis ils ont veillé l'étendard. Le lieutenant-colonel Eric Durieux, a présidé cette cérémonie. Les jeunes artilleurs ont reçu leur fourragère en présence de batteries du régiment, de plusieurs drapeaux d'associations patriotiques et de la population locale qui s'est déplacée, ainsi que 2 classes de la maternelle Ravel. Geneviève Isson et le lieutenant-colonel Durieux se sont félicités, lors du vin d'honneur offert par la municipalité, de la qualité de cette cérémonie qui renforce les liens entre l'armée et la nation.

Organisation des manifestations par les associations séméacaises

Séméac est une commune très ouverte à la culture et au sport, plus de 50 associations s'activent à faire découvrir et partager leurs passions au travers de nombreuses manifestations qui sont organisées tout au long de l'année. A cet effet, la municipalité propose des locaux, des espaces publics et du matériel.

Afin de gérer au mieux les demandes qui sont nombreuses, il convient de respecter les formalités obligatoires suivantes :

Pour tout type de manifestation :

- **1 mois minimum avant la date de la manifestation**, envoyer le formulaire de **demande d'occupation du domaine public** qui se trouve sur le **site internet de la ville** (<http://www.semeac.fr/>), ou qui peut être remis sur demande à l'accueil.
- **Pour réserver une salle** : centre Léo Lagrange, Centre Albert Camus, salle ACASO, mairie... dont les agendas sont très fournis, les demandes doivent se faire par courrier à la mairie 2 à 3 mois en amont.

Circulation dans la ville : une question de citoyenneté



Cet été, la municipalité a entrepris une sensibilisation : après une information et la pose de PV «postiches», succèdent les passages fréquents des polices municipales et nationales. Nos concitoyens sont dans la majorité des cas très attachés au respect des règles et les amendes sont rares.

Les modes de circulation douce se mettent en place «doucement». Cependant la voiture reste le mode de déplacement majeur dont nous sommes tous les acteurs.

A Séméac, comme dans toutes les communes, le respect de la réglementation c'est aussi le respect du vivre ensemble : les trottoirs et les sens interdits font parfois l'objet d'abus et sont utilisés à des fins personnelles, au mépris des règles élémentaires de sécurité.



A savoir : l'infraction «NATINF 7578 stationnement gênant d'un véhicule sur trottoir» qui était un cas numéro 2 à 35€ est passée depuis juillet en catégorie 4 à **90€**. De même, suite à un sens interdit, l'amende forfaitaire est de **135€**, pouvant être minorée à **90€** ou majorée à **375€**. Peuvent s'y ajouter un retrait de 4 points, une suspension du permis pour une durée maximale de 3 ans (avec possibilité de suspension limitée à la conduite hors activité professionnelle).

De nouveaux commerces à Séméac

Des jeunes commerçants ont remplacé les aînés et de nouvelles enseignes ont pris place pour dynamiser le centre ville et le bout du Pont.



TABAC-PRESSE :

45 rue de la République
Ouvert tous les jours de la semaine, de 7h30 à 13h et de 16h à 19h30 ; les jours fériés et les dimanches, de 8h à 13h.

Hugo Lacoue, 22 ans, vient de succéder à Serge Vega ; outre la presse qu'il espère développer, il propose les services de la Française des Jeux, le relais colis, les timbres et enveloppes, les bonbons, les gourmandises et les boissons fraîches.



BOUCHERIE MARQUERIE :

50 rue de la République
05 62 37 15 17
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h30, les mercredis et samedis de 8h à 12h.

Cédric Marquerie est arrivé le 15 septembre 2014 ; avec des produits issus à 90% des producteurs locaux, il est aussi traiteur et peut effectuer des livraisons à domicile pour les personnes âgées.



BAR LE TXIQUI :

47 rue de la République. Ouvert de 7h30 à 22h du mardi au jeudi, de 9h à 24h les vendredis et samedis, de 9h à 22h le dimanche, fermeture le lundi. Sébastien Abadia a repris le Txiqui en septembre 2015.



LA BELLE EPOQUE :

24 rue de la République
09 52 02 00 40
Ouvert tous les jours de 8h à 23h minimum, fermé le dimanche.

Rabia et Carmelo Ferrara accueillent leurs clients depuis le 16 février 2015. Ils offrent 2 menus et une carte chaque

jour et organisent de soirées à thème, aux musiques des années 70-80 une fois par mois. Ils proposent également du couscous à emporter.



ENJOY BABY :

1 avenue François Mitterrand -
06 70 98 56 18.

Clément Prat, 23 ans, a ouvert en indépendant son magasin d'articles de puériculture le 1^{er} décembre 2014. L'offre des produits est variée, d'autant qu'il assure les commandes par internet, sur site et les livraisons gratuites à domicile dans tout le département.

PRESSE JOURNAUX «A LA PATTE D'OIE» :



11 avenue des sports
05 62 36 52 43

Nadine Moulié a déjà tenu commerce à Séméac depuis février 1977, et s'est agrandie une fois de plus en localisant son magasin au bout du pont à la place de l'ancien bar. Elle assure les services de presse, journaux, FDJ, carterie et relais colis.



CESARIO PIZZERIA :

15 avenue des Sports
09 83 38 96 11
Ouvert du mardi au dimanche de 10h à 14h30 et de 17h30 à 22h.

Jean-Pierre Ribal est revenu à son métier de pizzaiolo, alors qu'il était à la retraite, en septembre dernier. Il a ouvert un snacking pizzas à emporter ou à déguster sur place à l'intérieur ou sur la petite terrasse aménagée.



BOURSE DE L'IMMOBILIER :

2, avenue François Mitterrand -
05-62-354-154

Responsable d'agence : Marie Duffo

Agence Immobilière : achat, vente, location de biens immobiliers, sans exclusivité

Site internet :
www.bourse-immobilier.fr

Athlétisme : Championnats de France Interclubs : un voyage vers l'inconnu



Accompagnée par deux véhicules et encadrée par leurs coaches Marie-Claude et Maurice Castaings, c'est avec joie et excitation que l'équipe composée des cadettes et juniors Laura Fraysse, Chloé Cazajous, Mélanie et Amélie Bentahar, Océane Sanchez, Marie et Manon Martre, Camille Larroze-Lauga et Virginie Guerre, de l'APA 65, sont parties pour Montélimar, les 24 et 25 octobre, participer aux Championnats de France Interclubs Promotion.

C'est avec une très grande détermination qu'elles sont revenues de cette compétition, et avec une plus grande motivation pour se qualifier lors du prochain tour des Interclubs Cadets-Juniors.

Tennis pour tous au Séméac Olympique

Depuis la saison dernière, le club de tennis du Séméac Olympique ouvre en grand les portes de sa structure. Outre le périscolaire qui bénéficie d'un créneau le vendredi soir encadré par des initiateurs, Patrick Eberhardt, moniteur du club, enseigne le tennis à des personnes venant de l'ADAPEI de Lourdes tous les jeudis. C'est pour eux une manière de toucher à une activité qui ne paraît pas, à première vue, accessible à des personnes présentant un handicap.

L'expérience a été reconduite cette saison et élargie à un autre organisme tous les vendredis après-midi.

On peut tous les féliciter d'une telle intégration dans le club et préciser aussi que la SO tennis est le seul du département, voir de la ligue Midi-Pyrénées, à organiser la pratique du tennis pour des centres spécialisés comme l'ADAPEI.



Séméac Olympique TIR A L'ARC Un club qui monte en flèche



De gauche à droite : Ludivine Simon, Gwendal Olympie, Nanou Frenet Marchand, Lea Moreaux

Au cours de la saison 2015, le club de tir à l'arc atteint un niveau sportif sans égal. 22 médailles dont 4 nationales. C'est une première départementale dans cette discipline sportive.

La participation active et bénévole dans le cadre du périscolaire est bien représentative de l'intégration sociale du club au profit des Séméacais, dans un esprit ludique et volontariste.

Les effectifs croissants et les nombreuses sollicitations, obligent l'équipe pédagogique à se perfectionner et s'engager vers des stages formatifs pour parfaire une pédagogie qui doit être sans cesse adaptée.

La devise du club : «Le plaisir avant tout !» reflète bien cette humeur festive toujours présente aux entraînements qui n'entrave en rien le sérieux du travail.

Groupe de la majorité

La majorité municipale poursuit sa politique volontariste orientée vers l'accueil de nouveaux habitants.

Séméac est une commune attractive grâce à ses services. Preuve en est la vitalité du marché de l'immobilier : 48 mutations de propriétés sur les onze derniers mois et des biens qui se vendent très rapidement.

Il existe aussi une forte demande de terrains à bâtir à laquelle répond la commercialisation en cours des lots de la ZAC «Les Jardins de Pyrène» créée par la municipalité.

La mixité sociale est l'un des axes forts de la politique de la majorité en termes d'habitat. Tout est mis en œuvre pour rattraper le manque de logements

pour tous, même si la commune n'est plus soumise aux pénalités car elle se trouve dans une agglomération en décroissance dotée d'un Plan Local de l'Habitat. La presse locale elle-même salue l'engagement de la cité à ce niveau : «...trois communes [de l'agglomération] ont engagé des efforts considérables dans les dernières années pour tendre vers l'objectif des 20%. [de logements locatifs pour tous] ... Séméac a engagé un programme ambitieux sur trois ans, avec 38 logements réalisés sur les 45 envisagés, pour rattraper son retard» pouvait-on lire dans la Dépêche du Midi du 09/11/2015. Et n'oublions pas que ces programmes peuvent ouvrir sur l'accession à la propriété pour

ceux qui le souhaitent. Le contrat de location-accession se décline en trois phases. Il y a d'abord la phase locative, d'une durée de 13 mois. L'acquéreur occupe le logement et verse une redevance composée d'un loyer et une épargne qui viendra en déduction du prix. Vient ensuite la phase accession. L'épargne versée représente un apport pour l'acheteur. La redevance se transforme en mensualités de remboursement d'emprunt. L'acheteur, s'il est primo-accédant, a droit au prêt à taux zéro. Deux ménages sur trois dans les Hautes-Pyrénées peuvent bénéficier de ce dispositif.

La mixité se traduit aussi à Séméac par une répartition équilibrée de ces logements dans les

divers quartiers de la ville. Les orientations d'aménagement données dans le cadre du PLU en sont la garantie.

A cette volonté s'ajoute celle de construire la ville sur la ville, c'est-à-dire d'aménager les espaces inclus dans le tissu urbain. Seront ainsi évitées les dépenses d'investissement en termes de réseaux liées à l'étalement urbain et préservées les zones naturelles ou agricoles telles que définies dans le PLU.

Cette politique inscrite dans un développement raisonné de la cité est la marque des choix volontaristes de notre majorité qui fait le pari de l'ouverture afin d'inverser la courbe démographique orientée à la baisse de ces dernières années.

Groupe de l'opposition

Au cours du conseil municipal du 23 septembre 2015, la majorité en place a adopté le Plan Local d'Urbanisme pour Séméac. Les élus de l'opposition n'ont pas souhaité valider ce plan.

En effet, si nous adhérons globalement aux objectifs qui ont été définis au préalable, nous ne retrouvons pas de cohérence entre ces objectifs et le contenu du PLU.

Le premier objectif prévoit de rééquilibrer l'offre de logements et de favoriser la mixité urbaine.

La première incohérence réside dans le diagnostic sur lequel s'appuie le PLU. La majorité en place se base sur des données démographiques datant de 2008 et qui montraient une augmentation de la population entre 1990 et 2008. Pourtant, l'Insee a publié en 2012 des éléments qui viennent contredire

cette tendance : la population est en effet passée de 5031 à 4632 habitants sur la période 2006-2012, et les projections de l'INSEE pour les 30 ans à venir confirment cette tendance à la baisse.

Le PLU s'appuyant donc sur des données démographiques anciennes, il conduit à un besoin d'environ 800 logements supplémentaires.

S'il était nécessaire d'augmenter l'offre de logements sociaux au vu des pénalités que la municipalité a payées pendant plusieurs années car elle n'atteignait pas le pourcentage légal obligatoire de 20%, il est néanmoins aberrant de prévoir une augmentation aussi importante alors que 173 logements sont actuellement vacants, essentiellement dans le centre-ville.

800 logements supplémentaires entraîneront l'urbanisation de 23 hectares non bâtis aujourd'hui. Un tel projet sera consommateur d'espace et limitera les marges de manœuvre pour les générations futures. Réhabiliter les logements vacants aurait été préférable ; c'est limiter la consommation d'espace et cela aurait permis de redynamiser le centre bourg.

Le deuxième objectif du PLU prévoit de renforcer l'activité des petits commerces du centre-ville sur la commune. Pourtant, les événements récents (implantation de deux grandes surfaces) ne vont pas dans ce sens. Comment croire dans un tel contexte que le commerce alimentaire existant ne subira pas de retombées négatives, qui se traduiront fatalement par des destructions d'emplois. Qui pourrait bien prétendre le contraire ?

Enfin, faciliter et sécuriser les déplacements sur la commune était le troisième objectif affiché du PLU.

Néanmoins, nous constatons l'absence totale de schéma global des déplacements doux dans le PLU. D'autre part, le futur feu rouge au croisement de la route de Toulouse et de la Rue de la République, générateur d'embouteillages et de pollution, n'est sûrement pas la réponse que l'on était en droit d'attendre.

Nous déplorons que le PLU voté n'ait pas pris en compte un développement de la commune cohérent et raisonné sur le long terme. Dans l'avis donné avant approbation du PLU, ces lacunes avaient d'ailleurs été pointées par la DDT65. Ses remarques sont restées lettre morte !

Quelques dates à retenir

10 janvier
Repas des Aînés



11 janvier
Vœux à la population



2-3 avril
Fête de l'Association Campus
Danse

28-29 mai
Salon Mini Auto Pyrénées



24 ou 25 juin
Feu de la Saint Jean
du FAPS

26 juin
Escargorando
Marche et course VTT
par le Comité des fêtes



3-4 juillet
Battle en Bigorre
Salon du tatouage

L'ACCORDEON CLUB DE SEMEAC (ACS) fête son 50^e anniversaire



Avec les mêmes valeurs d'antan, il n'a pris aucune ride : servir au mieux la musique, dans la bonne entente, l'amitié, le sérieux, le respect de l'autre, avec un répertoire musical très varié... De saines valeurs qu'a servies avec dévouement la famille COATRINE depuis un demi-siècle, sans oublier de citer Georges GRAY, président fondateur de l'ACS.

Pour célébrer cet événement un programme dense et varié durant l'année 2016 est élaboré :

- **Samedi 20 février**, à partir de 21 heures au Centre Culturel Léo Lagrange, bal costumé sous le thème des années 60 animé par les musiciens de l'ACS avec la participation de quelques anciens.
- **Vendredi 25 mars** au Centre Albert Camus, l'ACS se produira en concert avec le groupe LES CHANTEURS PYRENEENS.
- **Samedi 26 mars** au Centre Albert Camus, **concours international de piano**, qualificatif pour les finales devant avoir lieu à PARIS en mai.
- **Samedi 26 mars**, au Centre Culturel Léo Lagrange, bal animé par l'orchestre Michel LAGALAYE.
- **Vendredi 29 avril**, soirée de dépaysement au centre Albert Camus, concert exceptionnel du **TRIO BALALAIKA ET BAYAN** (accordeon russe)



Programme du Centre Albert Camus



Samedi 16 janvier à 20h30

Théâtre

«**Cendrillon**» de Joël Pommerat
Mise en scène : Corinne Marsollier
par l'Atelier amateur adulte «LAPORTE BLEUE»



Dans l'histoire que vous allez entendre, les mots ont failli avoir des conséquences catastrophiques sur la vie d'une très jeune fille...

Jeudi 4 février à 20h30

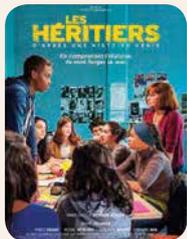
Ciné des COS et des CE

Les Héritiers

film de M. Castille Mention-Shaar

Lycée Léon Blum de Créteil, une prof (Ariane Ascaride) décide de faire passer le concours national de la Résistance à sa classe de seconde la plus faible. Cette expérience va les transformer.

Prix d'entrée : 2 euros



Vendredi 5 février à 20h30

Conférence CAP MONDE :

Bolivie, les Dieux de l'Altiplano

Film de Pierre-Marie HUBERT

L'Altiplano bolivien et son célèbre lac Titicaca ont été le berceau de civilisations pré-colombiennes prestigieuses dont on peut encore observer de nombreux vestiges.



Samedi 6 février à 20h30

Semiac

en Bigorra
en concert
présente le CD
des 40 ans de la
chorale :
OMIS EN COR



Mardi 16 février à 20h30

Conférence

«L'eau des Pyrénées - un siècle d'énergie hydroélectrique»

Samedi 5 mars à 20h30

Théâtre

Festival Contes en hiver

Les DARWICHE conteurs

Trois voix mais une passion commune, le verbe.

Jihad, Layla
et Najoua
Darwiche
nous entraînent
dans des
histoires

transmises de génération en génération, celles-là même qui nous poussent à ouvrir notre cœur et à croire en l'humanité. Une parole envoûtante et authentique, sans frontières.



Jeudi 10 mars à 20h30

Diaporama des Amis du Parc National des Pyrénées

Samedi 12 mars à 20h30

Concert de Chant

Nicole et Jean-Charles VASQUEZ
chantent Georges BRASSENS

Vendredi 18 mars à 20h30

Flamenco concert Manuel Rodriguez

Samedi 19 mars à 20h30

Théâtre de l'Arlequin

PANIQUE AU MINISTERE

Jeudi 24 mars à 20h30

Concert

Marta GOMEZ

En partenariat avec CulturAmerica et ABAU Compositrice dans l'âme, on lui doit plus de 80 chansons. Dans «El corazón y el sombrero», son 6^e disque, elle rend un hommage au grand poète andalou Federico García Lorca, en mettant en musique 12 de ses poèmes sur des rythmes folkloriques latino-américains.



Jeudi 31 mars à 20h30

Ciné des COS et des CE

EL PREMIO

film de Paula Markovitch
Argentine des années 70
sous la dictature
Prix d'entrée : 2 euros



Mardi 26 avril à 20h30

Diaporama Club Photo de Séméac

Mercredi 27 avril à 20h30

Conférence CAP MONDE :

Russie, Volga et Anneau d'Or

Film de DOMINIQUE SENAY

Entre Saint-Petersbourg, la belle aristocrate déchue et Moscou, la nébuleuse, plus séduisante qu'harassante, ce tout nouveau reportage, nous plonge dans un univers méconnu, féérique. Carnet de voyage au fil de l'eau, de lacs et de canaux, de la Volga nourricière...



Vendredi 29 avril à 20h30

Concert

Trio Balalaïka : balalaïka, bayan et balalaïka contrebasse



C'est la réunion de trois artistes de talents : la balalaïka virtuose de Micha Tcherkassky, du bayan (accordéon russe de concert) de Bogdan Nesterenko et de la balalaïka contrebasse de Leila Soldevila. Le répertoire comprend des œuvres majeures tels Tchaïkovsky, Rachmaninoff, Stravinsky et des grands airs russes traditionnels connus : Valenki, Fantaisie sur Kalinka et beaucoup d'autres...

Mercredi 11 mai à 20h30

Soirée projection

Club Vidéo de Séméac

Samedi 4 juin à 20h30

Concert Musiques Anciennes par les élèves du Conservatoire

Samedi 18 juin à 20h30

Spectacle de fin d'année par les Petits Pieds dans le plat.

**Centre
Albert
Camus**

► INVITATION POUR 2 SÉMÉACAIS

VALABLE POUR UN DES SPECTACLES DU CAC POUR LA SAISON 2015-2016